

## **PRESENCE DE MILITAIRES FRANÇAIS DANS LES AFFAIRES RWANDAISES**

### **PREMIER CAS**

Depuis le 2/10/90, date où la guerre a été annoncée sur les ondes de radio Rwanda, nous avons été la cible de fouilles et de menaces par les autorités communales (le conseiller, les chefs de secteurs et de cellules ainsi que les voisins hutu) qui nous accusaient d'être des complices des Inkotanyi. Nous étions fouillés deux ou trois fois par jour. Il suffisait qu'un voisin dise : j'ai vu quelqu'un entrer chez eux. Et tout de suite un groupe de cinq à dix personnes mettait notre maison sans dessus dessous.

Le 18/10, cette fois-ci, c'était un conseiller d'un autre secteur que le nôtre, accompagné de trois policiers, qui se sont présentés et qui nous ont dits qu'ils voulaient récupérer un soldat du FPR qui aurait dormi chez nous. Ils ont fouillé toute les maisons (nous en avions trois, celle de maman, celle de ma sœur et sa famille et celle de ma tante maternelle, ils ont fouillé jusque dans le trou extérieur où nous faisons mûrir les bananes pour fabriquer la bière. Un des policiers qui fouillait le salon s'est exclamé subitement en disant j'ai trouvé la preuve : il avait un béret militaire, qu'il brandissait en disant que ce serait le fameux militaire qui l'aurait oublié derrière le filtre à eau à côté du pot de lait vide (en supposant qu'il l'a déposé en buvant le lait avant sa fuite...) Un des enfants de la maison lui a dit : mais tu l'as sorti de ta poche, et le policier l'a fait taire en disant: "tu couvres les inkotanyi à ton âge toi aussi ?"

Tout de suite je me suis vu menottée, brutalisée, et conduite dehors où toute une foule m'attendait. Maman criait derrière eux en disant : je suis la responsable de cette maison et de tout ce que s'y passe, amenez moi et laissez mon enfant. Ils lui ont répondu : « ne t'inquiète pas ton tour viendra. » J'ai été conduite à la commune de Rubavu (aujourd'hui Cyanzarwe) où j'ai trouvé plusieurs autres prisonnières de toutes fautes. Mais j'étais la seule Tutsi (politique), les unes avaient volé des bananes ou des patates dans les champs, d'autres au marché, d'autres avaient violé le couvre-feu qui était de 6h à 6h, etc.... C'était vers 14h 30. Vers 16 h le bourgmestre est apparu et les policiers ont fait sortir tous les prisonniers hommes et femmes, et le bourgmestre a tenu un discours en disant, voilà aujourd'hui jeudi je vous libère car l' « Inkotanyi que j'attendais a été attrapée ».

Tout le monde a poussé un grand ouf ! Le policier est venu vers moi, il m'a brutalisée en me traitant de tous les noms commençant par un proverbe rwandais qui dit : « bavuga ibigondamye imihoro iti ndi imbere », ce qui veut dire littéralement : « lorsqu'on parle de ce qui est oblique, la machette se présente en premier, autrement dit dans mon cas : ils accordent aux gens la liberté et moi je me présente alors que je n'étais pas concernée par la grâce du bourgmestre ». Ils m'ont demandé quel projet de destruction j'avais pour notre ville de Gisenyi (ce qui est d'ailleurs revenu lors de mon interrogatoire à la brigade)... Et moi je n'en croyais pas mes oreilles.

Une jeune orpheline, (elle vit encore), que maman avait adoptée et qui m'avait suivie de loin, s'est fait bousculer aussi pour qu'elle rentre si elle ne voulait pas être emprisonnée comme moi.

Le samedi 20/10/90 vers 9 h, j'ai été conduite dans le bureau du bourgmestre que je connaissais bien. Il avait été accueilli dans notre famille plusieurs fois puisqu'il aimait une de mes copines et presque tous les dimanches après la messe il venait la récupérer chez moi... J'entre dans son bureau, je trouve un homme amer aux yeux rouge et bouillonnant de haine. J'ai voulu m'asseoir sur une chaise en face de lui comme dans tout autre bureau, le policier

m'a donné un coup de matraque qui m'a bien installée dans l'angle du bureau, j'ai tout de suite compris que le temps des connaissances était loin. Le bourgmestre m'a remis un courrier au nom du Procureur de la République Rwandaise sise à Gisenyi que je devais remettre moi-même et en a remis une autre au policier. Le même policier m'a menottée et m'a fait monter dans une camionnette, et est monté au-dessus de la carrosserie son fusil pointé sur ma tête. Nous sommes partis en direction de la brigade de Gisenyi, où tous les officiers avaient leurs bureaux.

J'ai donné la note du bourgmestre au procureur tout de suite. Lorsqu'une voiture de la commune arrivait, tout le monde sortait pour voir les nouveaux venus. (Ils espéraient vraiment attraper les inkotanyi, grand homme avec une queue et des cornes comme des vaches ou d'autres bêtes sauvages.) Il y avait une foule immense, ceux qui pleuraient, ceux qui fumaient, ceux qui riaient aux éclats, bref un brouhaha pas possible. Je n'avais jamais mis mon pied à cet endroit qui était à 500 m de l'endroit où je prenais le taxi tous les soirs pour rentrer chez moi après le boulot. Pour moi cet endroit était réservé aux malfaiteurs... Et m'y voilà en menottes. Il paraît que mes yeux louchaient après deux nuits sans sommeil au cachot de la commune.

Le policier qui m'accompagnait m'a fait enregistrer. Lui aussi avait un autre document me concernant. J'ai été conduite dans une salle où il y avait beaucoup de femmes et un homme. Avant d'entrer le gardien, (je ne sais pas si c'est un policier ou bien un militaire puisque depuis la guerre tout ce monde était habillé en treillis et prêt à aller au combat), qui me conduisait dans mon bloc m'a mis en garde en désignant le monsieur que j'allais trouver dans la cellule des femmes. Il me dit : « Nous savons tous que vous vous connaissez, que vous mourrez d'envie d'être ensemble pour accomplir vos plans de destruction, mais si nous vous voyons une seule fois ensemble, ou si nous entendons un petit bruit de pas, vous mourrez vous deux. A toi de choisir la vie ou la mort.

Le monsieur en question, que j'avais devant mes yeux, je ne pensais pas que c'était lui. J'avais entendu moi-même par radio RFI l'interview du président Habyarimana par le journaliste de la radio Vatican à Paris quelques jours après le commencement de la guerre lorsqu'il avait été à Paris pour demander du renfort... et le journaliste lui avait demandé comment son Etat chrétien arrivait à tuer les prêtres comme Augustin Ntagara (Curé de Gisenyi) et trois autres. A ce moment je me trouvais devant NTAGARA qu'on avait pleuré en silence. Je ne l'ai pas regardé, pour moi il était mort et ces policiers voulaient me jouer un tour. Lui aussi a fait comme s'il ne me connaissait pas jusqu'au soir ou un autre vieux prêtre hutu est venu lui donner à manger. Il lui a dit : mais c'est la fille de S. qui est là ? NTAGARA lui a dit, oui c'est elle la pauvre. Mon esprit s'est réveillé et je me suis dit mais c'est réellement NTAGARA ? Ce n'était pas possible.

Je me suis dit tient bon, s'ils n'ont pas tué Ntagara, ils ne te tueront pas non plus. Le dimanche, l'Evêque de Nyundo Wenceslas KARIBUSHI est venu dans notre cellule pour la communion avec NTAGARA et il m'en a fait profiter. J'ai approché mon curé et ma peur a diminué (j'étais avec un curé, donc je me sentais protégée). J'ai entendu l'Evêque lui dire : ne t'inquiète pas demain toute la communauté va jeûner pour toi. N'aie aucune crainte et répond comme tu le sens.

Le lendemain lundi le 22/10/90, vers 9 h du matin, toutes les grandes personnalités de Gisenyi que je connaissais sont arrivées, dont les commandants de gendarmerie et du camps militaire de Gisenyi, le procureur, le s/préfet et deux autres militaires gradés qui n'étaient pas de Gisenyi accompagnés de deux militaires français. Tous paraissaient très énervés. Je les

observais à travers les vitres quand ils sortaient de leurs véhicules qui stationnaient justes devant les portes des blocs des prisonniers. Ils sont entrés dans une des portes qui n'étaient pas loin de la nôtre (peux-être deux portes entre les deux). Un policier a conduit le prêtre dans ce bureau et vers midi ils sont tous sortis pour aller en pause, sauf le prêtre NTAGARA (qui est resté dedans gardé par deux policiers. m'a-t-il dit)

Le soir vers 17h, l'Evêque est venu avec un jeune prêtre pour amener le repas de NTAGARA mais ils sont partis avec leur paquet puisque NTAGARA n'était pas encore revenu de l'interrogatoire. Il nous est revenu la nuit vers 20 h très fatigué, et il est tombé sur sa couche comme un cadavre, je n'ai jamais sû s'il a été frappé ou quoi, seulement le lendemain quand l'Evêque est arrivé, le Curé lui a expliqué brièvement que son interrogatoire était très musclé puisqu'il devait répondre en kinyarwanda et en français pour la délégation française, et que la grande partie des questions était basé sur Valence Kajeguhakwa, un homme riche de Gisenyi qui avait réussi à fuir à partir de l'église de Gisenyi où ce curé célébrait une messe un dimanche après midi.....

## **DEUXIEME CAS**

Une nuit de fin janvier 91 (après la libération des prisonniers politique de Ruhengeri) nous avons subi un coup de théâtre comme celui de la nuit du 4 au 5 octobre 90 (à kigali), entre Giseigny et Ruhengeri, où les militaires ont tiré en l'air toute la nuit faisant croire aux paysans que c'était le FPR qui tirait. Franchement nous avons tous paniqué, hutu et tutsi confondus, mais les tutsi de l'intérieur étant pointés du doigt comme les complices du FPR.

Le lendemain matin, le bourgmestre a parcouru toute la commune en demandant d'être vigilant, de ne pas fuir vers le Zaïre et d'aller vers Kibuye s'il y avait à fuir, et de renforcer les barrières. Ma famille s'est dispersée dans la nature, la maison a subi des dégâts terrible, des coups de pierre sur les tôles et tout ce que vous pouvez imaginer pour détruire une maison et tout ce qui se trouve dedans. Heureusement il n'y avait personne à l'intérieur. J'étais dans un trou de canalisation d'eau non loin de ma maison où je suis restée pendant 26 heures, jusqu'à ce qu'une voisine hutu qui m'avait prévenue du plan de « nettoyage » est venu me voir dans ma cachette où elle m'avait laissée. Elle faisait semblant d'attacher sa chèvre à côté de ma cachette tout en me parlant. Elle m'a lancé quatre bananes que je n'ai pas pu toucher du tout, tellement ma gorge était serrée. Elle m'a dit que ma famille s'en était sortie et que les autres tutsi avoisinants étaient cachés soit à l'église soit au petit séminaire ou chez les frères canadiens à environ 5 km de chez moi, qu'il y aurait quelques dizaines de morts. Je lui ai demandé de dire à ma maman que j'étais aussi en vie, et que je voulais qu'on se retrouve, nous deux à la maison.

Je suis sortie de mon trou, j'ai retrouvé maman à la maison et je lui ai dit que j'allais chez les Canadiens. Dehors il y avait un de nos employés de maison, qui s'occupait de nos bananeraies. Maman l'a appelé et lui a demandé s'il pouvait m'accompagner jusque chez les Canadiens. J'ai refusé puisque lui seul ne pouvait pas m'amener loin. S'il voulait m'accompagner, je voulais aller chez un certain Jacques Gahiriko, responsable de cellule, qui avait été un bon ami et collègue de travail. Faustin notre employé a accepté en me disant : « je t'accompagne si on te tue on me tue aussi ». Lorsque Jacques m'a vu, il a tremblé de tout son corps. Il m'a dit : comment oses-tu venir me mettre en danger, nous avons fêté ta mort au bureau, la commune pense que tu es morte et toi tu oses venir chez moi comme ça. Je lui ai dit

qu'il a été un de mes amis, que je suis la marraine d'une de ses filles et que je préfère qu'il me tue lui-même.

Il m'a dit qu'il ne peut ni me tuer, ni me cacher, mais qu'il peut me déposer n'importe où ailleurs, Je lui ai dit : bon, chez les Canadiens. Il a pris aussi deux hommes de sa maison et m'y a accompagné. En chemin, il y avait au minimum dix barrières mais il répondait à ma place d'autant plus qu'il était un des responsables qui donnait les ordres ici et là.

Tout de même un groupe de voyous a compris que je leur échappais. Devant le portail des canadiens, j'ai entendu un grand bruit de pas derrière nous, je n'ai pas osé me retourner pour regarder. J'ai seulement vu les lances et les bambous pointus qui me passaient à gauche et à droite ou qui se plantaient là où j'enlevais mon pied. Jacques m'a parlé doucement en me disant vas-y et ne te retourne pas. Par chance tu franchiras la porte avant qu'ils ne te touchent.

En face de moi j'ai vu le Frère directeur des Frères des Institutions Chrétiennes qui nous avait vu de ses jumelles. Il avait tout suivi de loin et venait à ma rencontre. Je l'ai croisé sans le regarder sans lui adresser un mot, lui m'a donné l'ordre d'entrer par la première porte que je trouverais devant moi qui était la chapelle. Je me suis écroulée dans la chapelle sans chercher à savoir une seule seconde si mes tueurs me poursuivaient ou pas. (Mes jambes ne me portaient plus j'étais comme une plume dans le vent). Du coup j'ai revu ce même frère avec deux autres. Il m'a enveloppé d'une couverture et m'a conduit dans une salle où j'ai retrouvé plus d'une quinzaine d'autres réfugiés. Je suis restée presque un mois chez les frères.

Le moment est venu où tous les réfugiés devaient quitter les lieux. Le gouvernement criait que les frères canadiens avaient cachés des inkotanyi. Tout le monde est parti et moi je tremblais encore plus. Le Frère directeur m'a dit qu'il avait vu la scène de mon arrivée de ses propres yeux et qu'il ne permettrait pas que je retourne chez ces gens. Il a profité d'une réunion qui devait réunir les directeurs des écoles et certains professeurs au ministère de l'Education nationale mi avril 1991. Il est allé voir les Directeurs des Ecoles avoisinantes (l'école d'Art, le lycée Notre dame d'Afrique). Il leur a parlé de mon cas et a dit qu'il s'est permis de falsifier un papier en me mettant sur sa liste des gens qui devaient aller au ministère à Kigali. Sur ce, il n'a pas mis un seul rwandais puisque tous les frères rwandais étaient les hutu. Il a mis un vieux frère, ancien combattant allié de la guerre de 1945, et un Zaïrois. Les autres écoles ont envoyé un frère Français, et le lycée a envoyé la directrice qui était une directrice à cette époque mais les deux n'ont pas voyager dans la même voiture que nous, ils ont pris une petite voiture et ont mis deux ou trois autres personnes dans le minibus du lycée avec nous.

En fait, le vieux combattant m'avait montré un jour une bouteille de whisky, qui contenait un liquide incolore, comme de l'eau pure. Il m'avait expliqué que c'était un reste d'un explosif du temps de la guerre de 1945 et que si les milices venaient tuer les réfugiés et les frères canadiens qui nous protégeaient, il laisserait exploser cette bouteille pour tuer tout le monde et les miliciens et nous tous. Ce grand jour, il est venu avec nous à Kigali avec sa bouteille dans la poche de sa veste dans le minibus du lycée. Je ne devais pas montrer ma carte d'identité avec mention tutsi, ni paniquer sur les barrières, c'était le frère directeur qui devait présenter la liste. Nous avons passés toutes les barrières sans problèmes, sans même nous arrêter cinq minutes. J'ai eu le temps de me calmer, jusqu'à Ruhengeri à la descente vers Kigali, à l'intersection de la montée vers les volcans.

Là il y avait une queue de véhicules qui attendait un contrôle. La tension était à vous couper le souffle. De loin j'ai aperçu les autos blindées prêtes à attaquer. Avec comme chauffeurs des

militaires blancs. Mes amis canadiens ont chuchoté : « les français »... Nous avons vu les militaires qui contrôlaient, les miliciens qui tenaient les barrières en agitant les machettes dans tout les sens. Mon vieux protecteur m'a regardé dans le rétroviseur d'un œil qui me rappelait que je devais garder le calme et le sang froid comme le jour , où je suis arrivée chez eux sous une pluie de lance et de bambous bien aiguisés.

Les prières ne venaient plus en moi, je me croyais déjà morte. On avançait d'un ou deux mètres après le départ d'une voiture. Je me suis rendue compte que parmi les militaires il y avait aussi des français qui demandaient aussi les cartes d'identités des rwandais où figurait la mention « hutu, tutsi, twa ». Les tutsi se faisaient sortir de la voiture et les militaires français les remettaient aux mains des miliciens agacés qui les coupait à coups de machettes et les jetaient dans une rigole (canalisations d'eau) au bord de la grande route asphaltée de Ruhengeri-Kigali. Après le couvre feu un camion benne de la commune venait charger les cadavres et les mettre je ne sais où (probablement dans une des fosses communes que la FIDH a découvert en janvier-février 93 dans la commune Kigombe-Ruhengeri).

Malgré les consignes des frères de faire semblant de ne rien craindre, j'ai tout de même jeté un coup d'œil dans le rétroviseur de notre Hiace-minibus pour voir ce qui se passait dans d'autres voitures et j'ai vu un tutsi qui se faisait sortir d'une voiture un peu plus loin de la nôtre et après la vérification de sa carte d'identité un militaire français et un autre officier rwandais l'ont donné aux miliciens qui ont commencé tout de suite devant ces voitures à le frapper, de leurs machettes et de tout autre armes comme Ntampongano (gourdins) qu'ils avaient pour le jeter après dans la rigole (tout cela vite fait pour s'attaquer aux suivants). Quand j'ai vu cela j'ai regardé autour de nous dans la rigole où j'ai aperçu quelques corps qui gisaient sans bruit (Ils meurent tous sans bruit). J'ai fermé mes yeux jusqu'à ce que notre moteur a tourné longtemps sans s'arrêter et j'ai compris que nous avions eu l'autorisation de partir sans perte puisque j'étais la seule à être visée. Personne de notre voiture n'a commenté ce qui s'est passé, juste le frère directeur qui a demandé une petite prière dans nos cœurs pour ces gens qui se faisaient tuer.

Ici, je dirais qu'après la libération de la prison politique de Ruhengeri en janvier 91, (ce qui a occasionné la mort des Bagogwe et d'autres tutsi de Ruhengeri Gisenyi) les militaires français ont pris le contrôle de la ville de Ruhengeri complètement, je rappelle aussi que le commandant de place du camp militaire de Ruhengeri était en prison puisqu'il avait été accusé de trahison, qu'autrement l'opération du FPR n'aurait pas réussi sans son concours, ce dernier est le beau frère du fameux Léon Mugesera.

Je me suis installé à Kigali où j'ai d'ailleurs obtenu un bon boulot à la coopération canadienne dans un de leur projet, puisque je venais de perdre mon travail à l'Electrogaz – Gisenyi (Electrogaz qui combine l'eau, l'électricité et le gaz dans tout le Rwanda). Tout fonctionnaire qui avait été emprisonné en octobre 90 perdait automatiquement son boulot.

### **TROISIEME CAS**

Les prisonniers politiques d'octobre 90 continuaient à sortir de la prison petit à petit par les supplications de l'ONU, de la Croix Rouge et d'Amnesty International. Un grand commerçant de Kigali (de ma famille lointaine) qui était natif de Gitarama, non loin de Kigali, est sorti de la prison de Kigali. Aujourd'hui il est réfugié en Belgique car après la prison il avait compris que le pire était possible. Il n'a plus habité le Rwanda. Malheureusement sa femme qui était restée au Rwanda a été génocidée. Il tenait à revoir sa famille surtout sa maman avant de fuir, mais personne ne voulait l'accompagner même pas sa femme, qui lui

disait : si on te tue sur la barrière de Giticyinyoni, au moins moi je m'occuperais des enfants, donc on ne peut pas partir ensemble.

J'ai pris la décision de l'accompagner, finalement après tout ce que j'avais vu je ne sais pas si je peux dire que je ne craignais plus rien ou que je cherchais la mort... en tout cas je ne réfléchissais pas profondément et je savais aussi que même la mort peut me trouver dans la famille qui me cachait. (ils étaient aussi tutsi comme moi la seule différence est que ni le mari ni la femme n'avaient fait la prison).

J'ai accompagné mon ami, et à la sortie de la ville de Kigali, à l'intersection de la route qui va à Ruhengeri-Gisenyi et l'autre qui continue vers Gitarama-Butare, une grande barrière était installée aussi. Cette fois-ci les contrôles étaient moins rigoureux et on ne voyait pas les miliciens et leurs machettes, juste deux soldats français et une dizaine de soldats rwandais et une auto blindée camouflée de feuillage en direction de Ruhengeri vers les volcans. Ils ont regardé nos cartes d'identité et nos permis de résidence de la ville de Kigali et nous ont laissé partir.

C'était en janvier 92. Nous ne sommes pas restés longtemps à Gitarama, juste le temps d'embrasser sa maman, de détruire des documents et d'en prendre quelques uns comme son diplôme. Quelques jours après il quittait le Rwanda.

#### **QUATRIEME CAS**

En 1992, je n'étais pas encore décidée à partir. Fin du mois de janvier, une copine qui travaillait au PNUD et qui n'avait pas été emprisonnée, avait quitté son travail avec le bus de son employeur qui la déposait toujours au même endroit sur la grande route de Kiyovu là où il y avait la station d'essence Sopecya à l'époque. Elle avait juste 1 km à peu près à faire pour aller chez elle, (quand il pleuvait sa route devenait impraticable et le véhicule du service la déposait à cet endroit précis). Il pleuvait et tout le monde était chez soi. Elle a fait peut-être 200 m loin de la grande route vers chez elle et un jeune homme est sorti d'un petit chemin et a attrapé ma copine, il l'a étranglée, l'a fait tomber par terre, sur de gros cailloux, a cogné plusieurs fois sa tête sur ces cailloux et l'a laissée pour morte. Ma copine semblait morte. Une voiture est passée et l'a vue. Le conducteur l'a reconnue comme voisine de longue date. Il l'a tout de suite conduite à l'hôpital et a averti la brigade de gendarmerie. La fille a repris connaissance le troisième jour et la police est allée la voir à l'hôpital sous la pression du PNUD. L'affaire a été complètement étouffée.

Ma copine avait une amie de ma région que je connaissais bien qui avait une liaison avec un militaire français, attaché à l'Ambassade de France au Rwanda. (Il m'avait donné sa carte de visite).

Quand elle a été rendre visite à notre amie commune, qui avait été blessée, elle est venue avec son ami militaire. Ce militaire a dit à mon amie : « fait attention à toi, si tu n'es pas morte cette fois, tu mourras la fois prochaine car tu es sur la liste noire ». Pour continuer, il lui dit, « et d'ailleurs je ne vois pas ce que tu fais encore ici, je sais que tu as une sœur mariée à un blanc et qui vit en Europe, je ne vois pas pourquoi, ils ne t'évacuent pas tant que c'est encore possible ».

Cet attaché militaire à l'ambassade a aidé mon amie à fuir. Pour entrer dans l'avion il l'a fait passer dans un endroit officiel. Nous avons fait enregistrer ses bagages sans elle. Cette

gentillesse de notre ami attaché militaire montre bien que l'ambassade de France au Rwanda connaissait les dossiers de guerre, jusqu'aux listes des Tutsi.

Mes amis canadiens me disaient toujours de quitter le Rwanda depuis la sortie de la prison. Je leur répondais que je ne pouvais pas laisser ma maman toute seule à Nyundo, que je devais veiller sur elle. Un jour, j'étais invitée à déjeuner chez mon patron, et à table son épouse m'a dit : « de toute façon, tu ne peux rien pour ta maman, si tu veux vraiment l'aider, part et elle saura qu'elle a au moins un enfant en dehors de l'enfer de ce pays. Et en plus, tu pourras peut être l'aider à fuir aussi ou même ta sœur et sa famille ». Ce que je n'ai pas pu faire car je n'ai pas eu le temps. Ils ont été tués en 94. Un mois après que j'ai obtenu le droit d'asile ici en France. C'est la prison à deux reprises, le coup arrivé à cette amie, l'aveux de cet attaché militaire à l'Ambassade de France et mes amis canadiens, qui m'ont même trouvé une bourse d'étude pour que je puisse sortir du pays, qui m'ont convaincue de partir.

### **CINQUIEME CAS**

En mai 92, j'ai quitté le Rwanda sous un couvre feu de 24 h sur 24 h, c'était le 31/5/92 après les manifestations des partis politiques qui s'opposaient au MRND, j'ai pu aller à l'aéroport de Kanombe dans la voiture de la coopération canadienne avec un drapeau, puisqu'une voiture familiale ne pouvait pas franchir l'aéroport sans mission. Mes amis qui m'ont hébergé et caché pendant un an et un mois ont pu m'accompagner dans la voiture de la compagnie Sabena, la seule qui avait accès librement à l'aéroport. De Remera à l'aéroport, 5 km, je ne saurais pas compter combien de militaires français j'ai vus, jusqu'à la porte de l'avion. Ils étaient les maîtres des lieux. Les militaires rwandais étaient sous leurs ordres en tout et partout où je les ai vus.